

RECRUTEMENT DU PERSONNEL OUVRIER 2010

DOSSIER DE CANDIDATURE - EXTERNE

A L'EXAMEN PROFESSIONNEL DE :
(Cochez la ou les cases correspondantes)

Résidence universitaire

- Agent d'accueil spécialisé – Echelle IV
- Veilleur de nuit - Echelle IV
- Responsable des services techniques - Echelle V

Pour plus d'informations, se référer aux profils de postes joints dans le dossier.

DATE DE CLOTURE DES INSCRIPTIONS : 14 mai 2010

AVANT DE REMPLIR VOTRE DOSSIER LISEZ TRES ATTENTIVEMENT LA PAGE 4 DU PRESENT DOSSIER

ETAT CIVIL

(1) Madame Mademoiselle Monsieur

Nom : Nom de jeune fille :

Prénom : Né(e) le/...../..... à

Nationalité(1) Française En cours d'acquisition Autre

(précisez) :

N° de la carte de séjour : Date d'expiration : .. / .. /

Adresse personnelle :
.....

Code postal : Ville : Téléphone :
portable :

Adresse mail :

Nombre d'enfants à charge :

DERNIER DIPLOME OBTENU (fournir obligatoirement une photocopie) :	Année d'obtention :

(1) Mettre une croix dans la ou les case(s) correspondante(s)

STAGES – FORMATIONS (2)

NATURE ou INTITULE	ANNEE

(2) Joindre les photocopies des attestations de stage

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE (3)

- à remplir avec précision -

EMPLOI QUALIFICATION	ENTREPRISE OU ETABLISSEMENT ADRESSE COMPLETE	DU	AU

(3) Joindre les certificats de travail

Conditions à remplir impérativement pour participer à l'examen :

- **CAP en relation directe avec l'examen OBLIGATOIRE + expérience souhaitée :**
(Exemple pour l'examen de Cuisinier : CAP de cuisine, minimum)

IMPORTANT

L'examen professionnel se compose de deux parties :

1 - Admissibilité : une épreuve théorique qui aura lieu à partir du 1^{er} juin 2010. Ne peuvent être déclarés admissibles que les candidats ayant obtenu au moins la moyenne à l'épreuve théorique et en fonction des postes ouverts.

2 - Admission : une épreuve pratique d'évaluation des connaissances et du savoir-faire technique se rapportant à la qualification professionnelle postulée, plus un entretien avec un jury.

Le nombre d'admis est fonction du nombre de postes ouverts.

Les épreuves d'admission auront lieu à partir du 8 juin 2010.

Les résultats, de l'admissibilité comme de l'admission, seront affichés dans les halls d'entrée du CROUS de Versailles ou sur le site : www.crous-versailles.fr/examens

PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER

- **Copie d'une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport, carte de séjour ...)**
- Copie du diplôme exigé : un CAP (au minimum) ou équivalent, Bac Professionnel... Pour les diplômés étrangers, joindre l'équivalence française
- Curriculum Vitae précis
- Copies attestations d'emplois exigées
- Copies attestations de stage

RAPPEL DES CONDITIONS D'INSCRIPTION :

- **Jouir de ses droits civiques pour les candidats de nationalité française**
- **Posséder un casier judiciaire (bulletin n°2) vierge de sanctions incompatibles dans l'exercice des fonctions**
- **Etre en position régulière au regard du code du service national**
- **Remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction**
- **Etre âgé de 18 ans minimum au 1^{er} janvier 2010**

ATTENTION

Le dossier de candidature **COMPLET** devra être :

- soit déposé au
CROUS DE VERSAILLES
Division des ressources humaines / Examens professionnels
145 bis boulevard de la Reine B.P.563 78005 VERSAILLES cedex
au plus tard le 14 MAI 2010.

- soit confié aux services postaux en temps utile pour que l'enveloppe d'expédition soit oblitérée au plus tard le 14 MAI 2010 à minuit, le cachet de la poste faisant foi.

TOUT DOSSIER INCOMPLET, INSUFFISAMMENT RENSEIGNE OU PARVENU HORS DELAI, NE SERA PAS PRIS EN COMPTE.

DEMANDE D'AUTORISATION A CONCOURIR

DECLARATION SUR L'HONNEUR - ENGAGEMENT

(N'omettez pas de signer cette déclaration)

Je soussigné(e), M. (nom, prénom)

sollicite l'autorisation de participer au test ou examen organisé pour le recrutement de :

et certifie sur l'honneur :

- que les renseignements que j'ai fournis sont exacts et que j'ai eu connaissance des conditions générales d'accès à un emploi public (rappelées en page 3).

Je certifie avoir été averti(e) que je ne pourrai me prévaloir des résultats obtenus et perdrai le bénéfice de mon inscription sur la liste des candidats proposés pour l'admission :

- si je ne produis pas les pièces exigées par le règlement dans les délais fixés par l'administration;
- si l'examen de ces pièces révèle que je ne remplis pas l'ensemble des conditions d'accès requises.

Je m'engage enfin, en cas de succès, à accepter le poste qui me sera offert par l'administration, et reconnais avoir été informé(e) qu'il peut être situé dans tous les établissements du CROUS de l'académie de Versailles, sous peine de perdre le bénéfice de mon admission.

Fait à _____, le _____

Signature: